



ANNEXE AU REGLEMENT DE SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TARIFS 2025

Désignation	Unité	Prix HT	Prix TTC
Contrôle des installations d'assainissement non collectif lors de la vente d'un bien immobilier (à la charge du propriétaire vendeur ou de la personne ayant sollicité le contrôle)	Forfait	180,00	198,00
Contrôle de conception et d'implantation d'un système d'assainissement non-collectif relatif au projet de construction d'une construction neuve	Forfait	120,00	132,00
Contrôle de conception et d'implantation d'un système d'assainissement non-collectif dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble existant	Forfait	120,00	132,00
Contrôle de bonne exécution d'un système d'assainissement non-collectif relatif au projet de construction d'une construction neuve	Forfait	120,00	132,00
Contrôle de bonne exécution d'un système d'assainissement non-collectif dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble existant	Forfait	120,00	132,00
Contrôle diagnostic ou périodique des installations d'assainissement non collectif eaux usées d'un immeuble existant	Forfait	180,00	198,00
Pénalité annuelle pour non-conformité ou non réalisation des travaux d'un système d'assainissement non collectif	Forfait	900,00	900,00
Déplacement injustifié d'un agent suite à constatation des travaux non finalisés	Forfait	70,00	84,00
Contre visite dans le cadre de la vente d'un bien immobilier (à la charge du propriétaire vendeur ou de la personne ayant sollicité le contrôle)	Forfait	70,00	84,00

Les tarifs sont révisables le 1^{er} Janvier de chaque année.

Date de transmission de l'acte: 13/12/2024

Date de reception de l'AR: 13/12/2024

062-200069045-DE_2024_60-DE

A G E D I